



Le retour de Donald Trump et ses conséquences

Le samedi 9 novembre, l'ambassadeur Petter Ølberg, président du Conseil général (CG) de l'OMC, a informé les Membres qu'à l'issue de la période de nomination pour le poste de Directeur général (DG) de l'OMC, la seule candidature reçue était celle de la DG sortante, la Dr Ngozi Okonjo-Iweala.

Un processus spécial de nomination du DG a été lancé le 8 octobre 2024 à la demande du Groupe africain, accordant aux Membres une période de 30 jours (jusqu'au 8 novembre 2024, trois jours après l'élection présidentielle américaine de 2024) pour soumettre des candidatures à ce poste.

En juillet dernier, le Groupe africain avait demandé que la Dr Ngozi soit reconduite pour un second mandat dès que possible afin d'éviter que le processus de nomination ne concurrence les préparatifs de la 14e Conférence ministérielle (CM14) prévue au Cameroun en 2026.

À l'époque, les États-Unis étaient restés silencieux sur cette initiative du Groupe africain. Certains observateurs estiment que la véritable raison derrière ce processus "anticipé" de nomination du DG était d'éviter qu'une éventuelle administration Trump n'intervienne dans ce processus.

En 2020, l'ancien représentant au commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, qui considérait l'OMC comme un allié de la Chine à Genève, s'était opposé à la nomination de la Dr Ngozi comme DG, lui préférant son adversaire, la ministre du Commerce de la République de Corée, Yoo Myung-Hee. La Dr Ngozi avait dû attendre l'élection du président Biden pour être confirmée comme DG de l'OMC.

Avec le retour du président élu Donald Trump à la Maison-Blanche, la reconduction de la Dr Ngozi est désormais compromise, certains partisans de Trump considérant déjà que le processus accéléré était une tentative d'empêcher la prochaine administration Trump de bloquer sa candidature à un second mandat à la tête de l'organisation.

Prochaines étapes

Dans une communication diffusée le 12 novembre 2024, l'ambassadeur Petter Ølberg a souligné qu'il convoquerait une réunion formelle spéciale du CG les 28 et 29 novembre 2024, où les Membres "entendront une présentation de la Dr Ngozi sur sa vision pour l'OMC, suivie d'une session de questions-réponses". Le deuxième jour de cette réunion spéciale, soit le 29 novembre 2024, "offrira aux Membres l'occasion de prendre une décision sur la nomination du prochain Directeur général".

Deux scénarios possibles à ce stade :

- 1- Les États-Unis votent en faveur de la reconduction ou restent silencieux, laissant les Membres décider de reconduire la Dr Ngozi en tant que DG, ce que l'OMC prévoit généralement durant une période de transition où il est coutume que le président élu n'interfère pas dans les décisions du président sortant.

ou

- 2- Les États-Unis (ou un autre pays) s'opposent à la décision, ce qui entraînerait probablement le déroulement du processus de nomination habituel.

Le calendrier original pour le processus de nomination du DG commence normalement neuf mois avant l'expiration du mandat en cours, qui dans le cas de la Dr Ngozi est le 1er décembre 2024, son mandat actuel devant se terminer le 31 août 2025. Les conseillers de Donald Trump critiquent déjà l'OMC de contourner la prochaine administration américaine en tentant d'accorder

un second mandat à la Dr Ngozi avant que le président élu Trump ne soit investi pour son second mandat le 20 janvier 2025.

Si aucun consensus n'est atteint sur la nomination de la Dr Ngozi lors de la réunion du CG des 28-29 novembre 2024, on peut s'attendre à l'émergence de nouveaux candidats pour ce poste. Les observateurs estiment que cette nouvelle procédure marquerait la fin du mandat de la Dr Ngozi en tant que DG de l'OMC, car sa candidature aurait peu de chances d'obtenir l'approbation de l'administration Trump.

En revanche, si le processus de nomination du DG est relancé conformément au calendrier original, cela aurait un impact sur les préparatifs de la CM14, qui pourrait voir son lancement reporté à une date ultérieure à celle annoncée, c'est-à-dire au cours du premier trimestre 2026.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.lesleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

